

7e CONGRÈS de l'ANMP/Guides de la Mer
Vendredi 17 mars 2023
Rapport financier
Mandature 2020-2023

Fin d'un nouveau mandat auprès de l'équipe de Marius Meyer. Un mandat inédit marqué par la gestion de la crise « Covid » et les adaptations nécessaires et les recherches des solutions pour assurer la pérennité de l'ANMP indissociable de celle de l'activité de nos adhérents. Mais mandat finalement très positif, qui reflète le dynamisme de l'équipe en place et qui se termine avec un syndicat en plein essor !

2020

Une année bien particulière pour tous. Notre syndicat a été impacté directement par les confinements, fermetures totales ou partielles de l'activité de nos adhérents. Nous avons dû réinventer nos modes de fonctionnements les visio-conférences ont remplacé nos rencontres annuelles, réorganisation de la vie du siège : télétravail, chômage partiel.

Si notre nombre d'adhérents est resté stable, cette année est marquée par une baisse notoire bien compréhensible de nos certifications (environ -20%) et de la vente de fournitures (environ -30%).

Une gestion prudente réduisant les charges de fonctionnement mais également le recours aux aides mises en place par l'état nous ont permis de clôturer cette année sur un résultat positif de **+12 806€**

L'évolution de la situation sanitaire étant incertaine, l'ANMP a décidé par mesure de précaution d'avoir recours au PGE qui lui a été octroyé pour un montant de 55 000 euros.

2021

Une année dynamique avec une reprise d'activité supérieure à 2019 année « avant covid » (+9% d'adhésion et +29% de certifications valeur arrondie),

Le résultat est largement positif et exceptionnel : **+46 016 €**

Ce résultat est principalement lié à un niveau de charges toujours en baisse. En effet compte tenu de la situation épidémique toujours instable, les conseils nationaux, et les rencontres avec nos partenaires et institutionnels sont restés en mode distanciel. De plus, le salon de la plongée dont l'organisation a un coût non négligeable pour notre syndicat a été annulé.

Face à ce résultat exceptionnel, la décision fut prise de mettre en place le mode de remboursement du PGE contracté avec un premier versement de 10.000€ puis 36 mensualités d'environ 1 200 €.

2022

L'ANMP poursuit son développement, le nombre d'adhérents et certifications en hausse respectivement +7% et 13% (valeurs arrondies).

Les réunions en présentielle sont de nouveau possibles. Le salon bien que repoussé a permis nos retrouvailles. Mais le recours aux visioconférences est toujours largement utilisé.

Le résultat de cette année dynamique + **18°177 €**

Cette année dynamique nous a permis de faire une dotation exceptionnelle de 10 000 euros à notre fonds de solidarité sollicité par des adhérents de Guadeloupe touchés par l'incendie de leur lieu de travail.

La pérennité de l'ANMP est intimement liée à sa viabilité comptable, beaucoup de décisions, et d'actions ne pourraient voir le jour sans une trésorerie adéquate.

Ainsi, nous avons pu durant ce mandat œuvrer pour l'avenir en finançant notamment une refonte complète de notre système informatique : ordinateurs, site internet, logiciel de gestion interne et lancement de l'application à destination des plongeurs.

Ces bons résultats nous permettent également de maintenir l'offre de nos produits et services au plus juste prix malgré une inflation galopante.

Nous nous réjouissons que grâce au travail de tous, l'ANMP ait les moyens de continuer à œuvrer pour la défense de la profession et le développement de toujours plus de services à ses adhérents.

Merci à toutes et tous de votre soutien

La trésorière
Stéphanie Brunelle